

French Confection et roman noir

Paru dans
L'Âme au Diable, n°3, mai 2023

Je suis venue à l'écriture romanesque sur le tard, à l'âge de cinquante ans, après des années de militantisme politique et syndical, et d'enseignement de l'histoire économique. Par désespoir, parce que je ne trouvais plus ma place dans ce monde du grand tournant néolibéral des années 80. Ma rencontre, à ce moment là, avec le Quatuor de Los Angelès et Ellroy m'a ramenée à la littérature et m'a donné envie d'écrire un roman pour tenter de comprendre pourquoi et comment ma génération s'était brisée. J'abordais l'aventure avec un solide bagage marxiste, beaucoup plus léger sur le plan littéraire. Mes points d'ancrage : les grands romans français du 19^e siècle, avec une affection particulière pour Balzac, et les Américains du 20^e, mentions spéciales à Dos Passos, Hammett, et Ellroy.

Je n'avais qu'une certitude : mon premier roman devait raconter les six mois du conflit social auquel j'avais participé dans la Confection dans le quartier du Sentier à Paris en 1980, parce que c'était mon expérience syndicale la plus riche d'émotions, d'aventures et d'humanité. Et ce combat n'avait laissé pratiquement aucune trace dans l'histoire syndicale officielle. Je me suis mise au travail, je racontais ce que j'avais vu et vécu pendant six mois : toute une branche économique importante pour l'économie française, la production du prêt à porter, 11 000 travailleurs, éparpillés en un millier de petits ateliers dans le centre de Paris, un secteur dans sa totalité hors la loi : tous les ouvriers étaient des travailleurs immigrés sans papiers, donc aucune application du Code du travail, mais structuration collective interne de la branche très stricte qui permettait aux entreprises d'échapper au versement des cotisations sociales, et de pratiquer l'évasion fiscale à grande échelle. Tout le monde le savait, des policiers du quartier aux donneurs d'ordre de la haute couture en passant par l'Inspection du Travail, et détournait les yeux. Au fur et à mesure que je construisais mon roman, le Sentier prenait forme : hors

la loi, mais couvert par les entreprises et les institutions légales, hors la loi, mais avec sa propre loi et la faisant respecter, un milieu violent, mais avec une forte cohésion humaine. Et petit à petit, une évidence s'imposait : j'étais en train d'écrire un roman noir, dont le Sentier, dans son ensemble, était le personnage principal. Exactement ce roman noir dont le genre naît dans les années 1920 -30 aux Etats-Unis, qui raconte la violence de la société américaine entre les deux guerres, le crime comme un rouage permanent et intégré de la société, pas comme une série d'actes individuels que l'on peut punir et « éliminer ». Ce roman noir m'a choisie, plus que je ne l'ai choisi. J'ai continué. Je me suis passionnée pour la criminalité économique, ce domaine dans lequel les limites entre légalité et illégalité sont systématiquement brouillées. La recherche du profit est la clé de la décision managériale, comme de la décision des milieux criminels. Donc le franchissement des limites entre légal et illégal n'est compris par les acteurs que comme un risque à courir, qu'il s'agit de calculer sans se tromper pour ne pas y perdre plus qu'on y gagne. Et j'ai souvent été surprise par la tranquillité avec laquelle les grands entrepreneurs ont tendance à considérer que les lois sont faites pour les voleurs de rue et les dealers à la sauvette, pas pour eux, conviction qu'ils partagent avec quelques-uns de nos hommes politiques.

Liens entre milieux d'affaires, milieux du crime organisé, milieux politiques, dans les milieux sociaux les plus divers, voilà ce que racontent les romans noirs depuis les années 30 du 20^e siècle, voilà ce que je cherche à raconter avec réalisme. Et j'ai la conviction que le roman noir sera la grande littérature du 21^e siècle, ce siècle des paradis fiscaux, de la perte de contrôle des Etats sur les masses monétaires à l'échelle mondiale. Le pouvoir change de mains. Il faut le raconter.

Avec cette vision de ce que j'écrivais, de la tradition dans laquelle je m'inscrivais, j'ai été très surprise de découvrir en cours de route, que des gens, beaucoup plus férus de littérature que moi, trouvaient les origines du roman noir (et du policier) dans la littérature gothique du 18^e – 19^e siècle, dans les luttes sanglantes et spectaculaires du Bien contre le Mal, des diables et des démons, bien loin de mes « héros ». Je n'ai jamais lu cette littérature, et n'ai pas envie de m'y mettre, ce n'est pas mon monde.

Enfin, en conclusion, une remarque : je m'étonne que les travaux des historiens prennent rarement en compte (à ma connaissance, mais je suis hors circuit depuis longtemps) la dimension criminelle dans la vie des sociétés sur lesquelles ils portent. Comment, par exemple, faire l'histoire de la décolonisation sans tenir compte du rôle majeur qu'y joue le crime organisé et ses liens organiques avec le pouvoir politique ? J'ai beaucoup lu un livre éclairant sur ce thème : « Histoire criminelle des Etats Unis » de Franck Browning et John Gerassi. Une étude au très long cours, depuis l'arrivée des colons jusqu'aux années 1970 dans laquelle les auteurs cherchent à décrire et analyser la façon dont évolue la vision du crime et de la justice dans la société, et en retour comment le crime et les criminels modèlent la société elle-même. Un rapport dialectique passionnant, qui nous emmène des premiers colons puritains (et criminels, voleurs de terre) jusqu'aux villes noyées de drogue d'aujourd'hui, en passant par l'esclavage, le génocide des Indiens, la structuration des masses immigrées de la fin du 19^e siècle par les mafias, la violence extrême du Fordisme...

Je reprends une phrase de conclusion de ce livre :

« ...le crime fait partie intégrante du système américain. C'est un moyen de faire beaucoup d'argent, un système régulateur des affaires, une façon de faire vivre les pauvres. » Très loin du roman noir ? Pas tant que ça.